

Image not found or type unknown



Mentions légales notées sur un pouvoir pour signature de compromi

Par **sand**, le **25/01/2009** à **10:15**

pour signer un compromis de vente dans une agence, mes soeurs m'ont fait un pouvoir, sur celui ci n apparait pas le prix net vendeur autorisé pour la vente, est ce valable, surtout si ensuite l'une d'elle se rétracte car elle n'était pas au courant du réel prix de vente.rnmerci d'avance